

Clarification N°01 à l'Invitation à Soumissionner

«RFP 003_EAU_10_2014 - Etude Tarifaire de l'Eau en milieu urbain et semi urbain au Togo»

Question 1 :

Dans le cadre de l'étude tarifaire de l'eau en milieu urbain et semi urbain au Togo, je vous prierais de bien vouloir nous fournir les précisions sur les points/questions suivants :

Combien de personnes assisteront à l'atelier final dont le coût doit être budgété dans la proposition financière ?

Réponse 1 :

Pour une meilleure efficacité l'atelier prévoir un maximum de 30 personnes pour une journée.

Question 2 :

Concernant l'étude socioéconomique de la capacité et la volonté de la population à payer les services d'eau, l'échantillon de l'enquête-ménage devrait contenir combien de ménages et couvrir combien de centres ?

Réponse 2 :

Prendre un échantillon de 3000 ménages dont 2000 ménages pour la ville de Lomé et 1000 pour les autres centres. Cet échantillon comprend les ménages branchés et les ménages non branchés.

Question 3 :

Quelle est la charge totale estimée de travail pour réaliser cette étude en nombre d'homme-mois ?

Réponse 3 :

La charge totale estimée est 17,25 Hm/mois.

Question 4 :

Il est mentionné que l'intervention ne devrait pas dépasser le 2,5 mois, hors atelier final. Selon notre expérience, cette durée est très courte étant donné, d'une part, la nature de l'étude et, d'autre part, la réalisation d'une enquête-ménages.

Réponse 4 :

20 enquêteurs, sur la base de notre expérience pour réaliser les 4000 ménages en 20 jours soit 10 ménages par enquêteurs et par jour.

a) Nous comprenons que l'atelier final ne fait pas partie de ce délai de 2,5 mois. Pouvez-vous nous dire quelle est la bonne interprétation des délais :

i. la remise du rapport final s'effectue sur la base des commentaires reçus avant la tenue de l'atelier, donc en T0+2,5 mois.

ii. La remise des commentaires sur les rapports provisoires d'étape 1 et 2 seront remis au Consultant après la tenue de l'atelier final, donc au-delà des 2,5 mois impartis. Est-il possible dans ce cas de remettre le rapport d'étape 2 en version provisoire en T0+2,5 mois ?

b) il est prévu que l'étude démarre début novembre, et inclura les congés de fin d'années aussi bien au niveau de nos équipes que des parties prenantes locales. Aussi, est-il envisagé de prendre en considération cette contrainte qui réduit le calendrier de travail de 2 semaines et d'adapter ainsi le planning en conséquence ?

Ce délai ne prend pas en compte la production des observations des acteurs et la production du rapport final de l'atelier qui n'est pas un lieu d'émission de simples observations. L'atelier doit proposer des options à soumettre au Gouvernement tant en matière de tarification, de restauration et de maintien de l'équilibre financier du secteur de l'hydraulique urbaine, la nature des ressources pour financer le secteur, les efforts de l'Etat en matière d'investissement sur fonds propres ou la mobilisation des subventions etc....

Question 5 :

Nous envisagions de faire parvenir notre offre par courrier électronique le 30/1/2014 comme le prévoient les Termes de référence et avons bien noté l'absolue nécessité de soumettre les deux plis de notre proposition, l'offre technique et l'offre financière, de manière séparée.

Nous souhaitons vous proposer l'application de la procédure suivante et souhaiterions obtenir confirmation de votre part qu'elle convient aux règles de passation des marchés :

1. Le 30 octobre, nous soumettons par mail à l'adresse procurement.tg@undp.org simultanément :
 - a. la proposition technique en format pdf signée numériquement ;
 - b. la proposition financière en format pdf signée numériquement et protégée par un mot de passe.
2. Ultérieurement, au moment de l'ouverture des offres financières, et quand le PNUD nous en fait la demande, nous envoyons, le mot de passe pour déverrouiller l'accès à l'offre financière.

Cette procédure permet de respecter la confidentialité des offres financières jusqu'au moment de leur ouverture.

Réponse 5 :

Vous pouvez appliquer la procédure ci-dessus mentionnée qui convient aux règles de passation des marchés. Nous allons vous envoyer un mail pour demander le mot de passe de votre offre financière dans un second temps, au moment de l'évaluation financière.

(Original signé par)

Emis par : _____ le 20 octobre 2014

Piero Emanuele Franceschetti - Manager, Centre de Services
Programme des Nations Unies pour le développement
Lomé-Togo

**Fin de la clarification N°01 à l'Invitation à Soumissionner
RFP 003_EAU_10_2014 - Etude Tarifaire de l'Eau en milieu urbain et semi
urbain au Togo**